

Défendre les droits des filles et parvenir à l'égalité des genres



« Réaliser l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles apportera une contribution capitale à la réalisation de l'ensemble des objectifs et des cibles (en matière de développement durable). La pleine réalisation du potentiel humain et du développement durable ne sera pas possible tant que la moitié de l'humanité continuera de se voir refuser la plénitude de ses droits humains et de ses chances.... Il est crucial que le principe de l'égalité des sexes soit systématiquement intégré dans la mise en oeuvre du Programme. »

Assemblée générale des Nations Unies, A/Res/70/1, « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 »

RÉSUMÉ ANALYTIQUE



- Les filles du monde entier sont sous-évaluées, discréditées et sous-estimées uniquement en raison de leur âge et de leur genre. Ce double fardeau discriminatoire les empêche d'exercer leurs droits humains, de prendre en main leur vie et d'accomplir leur plein potentiel. Malgré les engagements pris par les gouvernements 25 ans auparavant, énoncés dans le Programme d'action de Beijing, le Programme relatif aux objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 ainsi que dans de nombreux cadres juridiques consolidés, « la vie des filles demeurent limités par des stéréotypes et des normes sexospécifiques néfastes ». Ces derniers sont souvent imposés par la peur et la violence et sont ancrés dans une discrimination profonde.
- Les filles font l'objet de violations de leurs droits humains basées sur le genre dans chaque aspect de leur vie, dans toutes les circonstances et toutes les régions, et bien souvent, quel que soit leur statut socio-économique, même si celles vivant dans les foyers les plus défavorisés sont souvent victimes de cette inégalité de genre de manière plus intense. Des centaines de millions de filles n'ont pas la possibilité d'atteindre leur plein potentiel, notamment celles qui sont encore mariées chaque année et dont le nombre est estimé à 12 millions¹, et celles qui ne s'assièront probablement jamais sur les bancs de l'école, que l'on estime à 15 millions².
La contestation de la discrimination fondée sur le genre génère des avantages considérables, lorsque les filles ont une bonne estime de leur bien-être social, physique et économique et lorsque les garçons considèrent cette situation comme normale. Les avantages se ressentent dans l'ensemble de la société lorsque les filles exercent leurs droits.
- Les filles peuvent être des agents puissants du changement positif au sein de leur famille et de leur communauté. Elles favorisent le développement là où elles se sentent puissantes, libres et soutenues et lorsque leur voix compte, notamment lors de mouvements au sein desquels les garçons, les hommes et les femmes sont leurs alliés. Elles peuvent mener ces changements au profit de l'égalité des genres, un objectif essentiel à la réalisation des ODD et des droits humains. Les gouvernements et les autres acteurs clés doivent désormais investir de manière plus systématique, à tous les niveaux, afin d'assurer l'autonomisation des filles et le plein usage de leurs droits lorsqu'elles grandissent.
- Les gouvernements doivent également redoubler d'efforts de toute urgence pour remplir leurs obligations envers les filles, conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant et aux cadres juridiques et politiques complémentaires. Les partenaires de coopération, les acteurs internationaux et régionaux, ainsi que la société civile doivent renforcer leur soutien aux pays de tout niveau de revenus afin de garantir les droits des filles et de construire davantage de sociétés fondées sur l'égalité de genre. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 comprend l'engagement suivant : « adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent ». Le Programme a adopté des objectifs en matière d'éducation universelle, de santé et de lutte contre la violence à l'égard des enfants dans tous les contextes. Les gouvernements doivent prendre leurs responsabilités auprès des filles, comme auprès des autres citoyens, afin de progresser dans le respect de ces engagements et la réalisation de ces objectifs. Ils doivent permettre aux filles de prendre part de manière systématique et significative aux mécanismes de responsabilisation dans les cadres internationaux, régionaux et nationaux.

Les droits des filles font partie « droits humains » conformément aux principes d'égalité et de non-discrimination de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et des dispositions spécifiques de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), requérant des pays d'éliminer toute discrimination fondée sur le genre. Les objectifs de développement durable adoptés en 2015 attestent, pour la première fois, que l'égalité des genres à l'échelle mondiale est une condition préalable au développement durable. Ils visent à « atteindre l'égalité des genres et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles » et à éliminer toute forme de discrimination dont elles font l'objet d'ici à 2030. Cet engagement et cet objectif mondial reposent sur le long travail qu'a demandé le développement des normes internationales, notamment le Programme d'action de Beijing adopté en 1995. Ce Programme fut le premier cadre politique international à dénoncer de manière explicite les violations spécifiques de droits dont sont victimes les filles.

Pourtant, 30 ans après l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant, 25 ans après les engagements pris dans le Programme d'action de Beijing et 5 ans après la promesse de la communauté internationale d'atteindre l'égalité de genre une fois pour toutes, des centaines de millions de filles à travers le monde luttent encore pour exercer leurs droits et continuent d'être victimes de discrimination fondée sur le genre dans presque tous les aspects de leur vie.

Analyse des données et problèmes essentiels³

Comme le montrent les données contenues dans cette note d'orientation, les filles du monde entier font face à des discriminations, des violences et des abus généralisés en raison de leur âge et de leur genre. À toutes les étapes de leur enfance, elles sont vulnérables et sujettes à des différences de traitement en matière de soins, de santé, d'éducation et de protection qui sont directement entraînées et aggravées par les discriminations et les négligences relatives à l'âge et au genre. En outre, leurs droits sont encore davantage bafoués lorsque des facteurs, tels que la pauvreté, l'appartenance ethnique, le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et les opinions entrent en jeu et lorsque des stéréotypes et des relations de pouvoir extrêmement inégales dominent, une situation souvent accentuée par les violences sexistes.

Dès leur plus jeune âge, les filles tendent à être davantage réduites au silence et victimes de discrimination en raison de normes sociales néfastes et de croyances négatives concernant leurs capacités, leurs intérêts, leurs rôles et leur valeur au sein de la famille et de la société. Ces croyances dictent la manière dont les filles et les garçons doivent se comporter, la manière dont le monde les perçoit et la manière dont ils se perçoivent eux-mêmes. Une telle discrimination est observée dans tous les pays. Cependant, les filles vivant dans un contexte de pauvreté et de crise humanitaire éprouvent davantage de difficultés à surmonter ces discriminations ; il en va de même pour les filles qui appartiennent à des groupes religieux ou ethniques minoritaires ou celles qui ont un handicap. Les filles appartenant à des groupes marginalisés font partie des plus exclues de chaque communauté. Pourtant, les filles sont par nature puissantes, résistantes et capables d'accomplir des prouesses si on leur en donne la possibilité.



© Terre des Hommes / Vincent Haïges

Défavorisées tout au long de l'enfance

Souvent, une fille entend très tôt qu'elle a moins de valeur qu'un garçon. Dans toutes les sociétés, les enfants ont une idée claire des attentes inculquées pour leur genre, même si la manière dont elles sont transmises diffère grandement.⁴ Dès l'âge de six ans, de nombreuses filles se pensent moins intelligentes que les garçons.⁵ Dans certaines communautés qui affichent une préférence pour les fils, les garçons reçoivent un meilleur traitement que les filles.⁶

Même si de nombreux pays ont réussi à atteindre l'objectif du millénaire concernant la réduction des écarts d'inscription dans les établissements d'éducation de base, les filles demeurent toujours plus susceptibles que les garçons de ne jamais mettre un pied à l'école. Parmi les 25 millions d'enfants non scolarisés et qui ne s'inscriront probablement jamais à l'école, deux tiers sont des filles. Plus de la moitié de ces filles, soit 9 millions, vivent en Afrique subsaharienne.⁷

« Les parents ne voient pas l'intérêt d'éduquer les filles puisque la logique selon laquelle elles ne sont bonnes qu'à être aux fourneaux et à concevoir est encore très commune. C'est pourquoi très peu d'attention est portée à leur éducation. »

Thandiwe, 12, Zambie

Le fardeau des tâches ménagères qui pèse sur les filles augmente à l'approche de l'adolescence. Dans le monde, les filles âgées de moins de 14 ans consacrent 30 à 50 % plus de temps que leurs pairs

masculins aux tâches ménagères, comme préparer les repas, aller chercher l'eau, nettoyer la maison et prendre soin des autres.⁸ Ces tâches compromettent considérablement leur capacité à aller à l'école ou suivre en classe. Des recherches indiquent qu'il est plus difficile pour les enfants, en particulier les filles, qui consacrent 21 heures ou plus de leur temps aux tâches ménagères d'aller à l'école et de tirer profit des enseignements.⁹

« Les filles sont plus souvent malmenées que les garçons ; lorsque les filles rentrent de l'école, elles s'attellent aussitôt à leurs tâches. Lorsque les garçons posent leur sac à dos, ils commencent à jouer ; ils ne veulent pas aider les filles, on ne peut pas les envoyer faire des courses »

Lenka, 11, Burkina Faso

À la puberté, les filles sont exposées à des risques et désavantages plus importants. Une fille peut ressentir de la honte à l'égard de son corps et avoir le sentiment d'en perdre le contrôle. Ses expériences de discrimination fondée sur le genre peuvent s'amplifier dans plusieurs domaines de la vie, notamment lors de la rencontre d'obstacles plus élevés à l'éducation et l'intensification du sentiment de peur de la violence basée sur le genre.

Dans certains pays, les premières règles d'une jeune fille attestent qu'elle n'est plus une enfant et qu'elle est prête à se marier et devenir mère. Elles peuvent alors être écartées de l'école et « gardées en sécurité » ou être préparées au mariage.

Les filles constatent d'elles-mêmes les enjeux auxquels elles sont confrontées en période de menstruation : un contexte généralisé de silence et de honte, découlant souvent des croyances prédominantes sur la sexualité féminine ; un manque d'informations précises sur la menstruation à la maison ou à l'école, les informations données étant plutôt basées sur des croyances culturelles ; des restrictions démesurées qui les empêchent de participer à des activités normales avec leur famille, à l'école ou au sein de leur groupe de pairs ; de nombreux obstacles à l'école comme le manque d'eau, de poubelles et de serviettes hygiéniques abordables.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le « Learning Brief: Menstrual Hygiene in Bangladesh, (2017) » de Plan International UK.

Parmi les filles et les femmes en vie aujourd'hui, on estime que plus de 200 millions ont subi des mutilations génitales féminines/excisions (MGF/E), principalement au Moyen-Orient et en Afrique. Chaque année, 3 millions de filles sont toujours exposées au risque de subir de telles atrocités. L'âge moyen auquel une fille risque de subir des mutilations génitales féminines/excisions est de 10 ans.¹⁰

Environ une fille sur dix dans le monde a subi des rapports sexuels non désirés ou d'autres actes sexuels forcés durant son enfance.¹¹ En grandissant, elle risque d'être victime de harcèlement et d'abus sexuel et d'être punie et persécutée si elle s'écarte des normes fondées sur le genre. La menace et la réalité de la violence sexiste peuvent affecter de manière considérable la santé mentale et physique d'une fille, ainsi que son bien-être. En outre, ce contexte peut grandement limiter ses ambitions, sa liberté de mouvement et sa qualité de vie.

De nombreuses données probantes confirment que les filles du monde entier subissent des niveaux élevés de harcèlement sexuel à l'école et sont victimes de violence sexistes.¹² Par exemple, au Royaume-Uni, 66 % des filles et des jeunes femmes âgées de 14 à 21 ans ont fait l'objet d'attention sexuelle non désirée ou de harcèlement dans un lieu public.¹³ La peur de la violence sexiste et les faits avérés sont liés à un taux plus faible de fréquentation scolaire et aux perspectives d'apprentissage plus limitées. Les châtiments corporels ou l'incapacité à lutter contre le harcèlement ou les abus sexuels peuvent banaliser la violence et encourager les comportements prédateurs des garçons en classe.

Les adolescentes sont souvent traitées comme des objets sexuels, bien qu'il soit attendu d'elles qu'elles se conforment aux rôles traditionnels d'épouse et de mère. Le droit d'une fille de prendre des décisions à l'égard de son propre corps, de son envie ou non d'avoir des enfants et avec qui, est largement bafoué. Dans de nombreuses sociétés, les inégalités de genre fondées sur la tradition patriarcale et parfois liées à la pauvreté et à la classe sociale incitent à restreindre la mobilité et la sexualité des filles.



Les gains mondiaux générés par la fin des mariages d'enfants pourraient dépasser les 500 milliards de dollars par an.

© Terre des Hommes / Ollivier Girard

Les filles, notamment en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, deviennent des épouses et des mères à un âge trop jeune, ce qui met un terme définitif à leur enfance.¹⁴ Quelque 12 millions de filles sont encore mariées chaque année.¹⁵ Les filles mariées ont rarement leur mot à dire quant à leur future grossesse et sont davantage susceptibles d'être victimes de violences, d'abus et de relations sexuelles forcées. Environ 16 millions d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans et 2,5 millions de filles âgées de 12 à 15 ans donnent naissance chaque année.¹⁶ Neuf naissances d'enfants de mères adolescentes sur dix ont lieu dans le contexte d'un mariage ou d'une union, soulignant ainsi que la grossesse à l'adolescence est à la fois une cause et une conséquence du mariage précoce. Les complications lors de la grossesse et de l'accouchement sont la première cause de décès chez les adolescentes âgées de 15 à 19 ans. Les filles âgées de moins de 15 ans sont cinq fois plus susceptibles de mourir des suites de complications lors de la grossesse ou de l'accouchement que celles âgées de plus de 19 ans.¹⁷ Dans certains pays, 10 à 20 % des filles abandonnent l'enseignement secondaire à cause de leur mariage.¹⁸ Si les pays en développement mettaient fin au mariage infantile, ils pourraient économiser des centaines de milliards de dollars en réduisant le taux de natalité et la croissance démographique, ainsi qu'en améliorant les revenus et la santé des enfants. La Banque mondiale estime que les gains mondiaux générés par la fin des mariages d'enfants pourraient dépasser les 500 milliards de dollars par an.¹⁹

« Si nous faisons un pas de travers, nos parents ont dit qu'ils nous marieront »

Rhiana, enfant, Bangladesh

Une fille est plus susceptible de subir des violences au sein du couple si son niveau d'éducation est moins élevé, si la différence d'âge est importante entre elle et son partenaire, si elle est dépendante financièrement, si la violence est banalisée à la maison ou si la société considère qu'elle est du ressort privé ou si le mari a plusieurs partenaires. La violence au sein du couple peut avoir des effets désastreux et permanents sur la santé physique et mentale des filles et des femmes. Elles peuvent souffrir de blessures, de dépression et perdre la vie ; le risque de suicide est également plus important.²⁰

Les adolescentes qui n'ont pas accès aux informations et aux services relatifs à la santé et aux droits sexuels et reproductifs sont exposées à une multitude de risques. Les filles âgées de 15 à 19 ans comptent pour environ deux tiers des personnes vivant avec de nouvelles infections à VIH.²¹ Seule une minorité d'adolescents sexuellement actifs ayant contracté une infection sexuellement transmissible (IST) se rendent dans un établissement de santé pour se faire soigner. Plus de 200 millions de filles et de femmes vivant dans les régions en développement n'ont pas accès aux moyens de contraception modernes.²²

On dit souvent qu'une éducation sexuelle complète encourage les jeunes à devenir sexuellement actifs. Or, les données disponibles montrent qu'elle retarde l'activité sexuelle.²³ L'absence d'informations précises répondant aux besoins des jeunes sur leurs corps, la contraception, les droits sexuels et les relations positives compromet grandement, voire parfois irrémédiablement, la capacité des filles à avoir le contrôle sur leurs corps et leurs relations sexuelles.

Ce manque d'informations peut également empêcher les garçons d'établir des relations saines. Les tabous sociaux peuvent également exclure certaines filles des services relatifs à la santé et aux droits sexuels et reproductifs ; c'est par exemple le cas des filles qui ne sont pas mariées, de celles qui appartiennent à des communautés religieuses ou culturelles conservatrices et des survivantes de violence sexuelle.

« Un jour, quand j'avais 14 ans, un garçon de 18 ans a promis de m'acheter des fournitures scolaires, comme des stylos, des serviettes hygiéniques et des livres, si j'avais une relation sexuelle avec lui. Je ne savais pas que si j'avais une relation sexuelle avec lui, je tomberais enceinte. Nous avons eu des relations sexuelles à trois reprises, puis je me suis rendu compte que j'étais enceinte. J'ai quitté l'école. Je voulais y retourner, mais mes parents m'ont dit que je devais me marier. »

Jeune fille de 16 ans, Ouganda

L'adolescence est également un âge où les filles peuvent jouer des rôles formels et informels dans l'ensemble de la communauté. Cependant, elles n'ont souvent pas la possibilité et sont tenues à l'écart en raison du fardeau des tâches ménagères de plus en plus pesant, de l'isolement social ou d'un manque de confiance. Ces facteurs ont également une incidence sur la participation des filles à l'économie. Les trois quarts des jeunes âgés de 15 à 24 ans, sans emploi et privés d'éducation ou de formation sont des filles ou des jeunes femmes.²⁴ Tandis que de nombreux postes d'avenir nécessitent des compétences avancées dans le secteur du numérique et des technologies de l'information et de la communication (TIC), les filles ont cinq fois moins de chance que les garçons de débiter une carrière dans ce domaine.²⁵

Le chômage touche davantage les jeunes femmes que les jeunes hommes dans presque toutes les régions du monde.²⁶ La majorité du travail effectué par les filles et les jeunes femmes n'est pas reconnu, n'est pas payé et n'est pas apprécié à sa juste valeur. Lorsque les filles et les jeunes femmes travaillent, leurs tâches sont



généralement informelles et non protégées. Les filles sont plus susceptibles d'avoir un salaire moins élevé et d'être les premières à se faire licencier.

Les inégalités de genre peuvent intensifier les risques et les vulnérabilités des filles en cas de crises ou de situations d'urgence.²⁷ Dans des contextes fragiles et touchés par des conflits, les filles sont plus susceptibles d'abandonner l'école, de subir des discriminations et des violences sexistes, d'être exposées aux IST, de mourir en couche, de connaître un mariage précoce, de tomber enceintes et de perdre les quelques moyens de subsistance qu'elles possèdent. En situation de crise, elles sont tout particulièrement vulnérables et risquent d'être victimes d'exploitation et de traite.²⁸

Les relations de pouvoir fondées sur les inégalités de genre renforcent les nombreux désavantages auxquels sont confrontées les filles

Les nombreuses violations des droits humains des filles découlent de grands déséquilibres de pouvoir qui perpétuent la domination masculine. Ces inégalités de genre sont généralisées et encore bien trop souvent passées sous silence. Elles sont également présentes dans l'élaboration et la mise en œuvre, ou l'incapacité à mettre en œuvre, des lois, des budgets et des programmes. Les besoins et les vulnérabilités spécifiques des filles, en tant que groupe et en tant qu'individuel, ne sont pas reconnus dans la conception et la prestation de services. Les politiques qui régissent la prestation de services ne différencient pas souvent les besoins et droits des enfants et tiennent encore moins compte de ceux des filles à différents âges.

Les données et d'autres informations utilisées pour la planification nationale sont générées en grande partie sans prendre en considération l'incidence des différences d'âge et des inégalités sexistes, et des différentes formes de discrimination dont sont victimes les filles. Les données nationales sont presque inexistantes, notamment, sur les jeunes devenues mères au cours des premières années de l'adolescence.²⁹ Le manque de visibilité des filles est également apparent dans de nombreuses évaluations nationales, telles que les rapports d'avancement des objectifs de développement durable (ODD) ainsi que les politiques comme celles traitant des conséquences de la crise climatique.³⁰

Sans un examen des structures de pouvoir au sein de chaque contexte culturel et politique, dont l'influence des croyances et des pratiques religieuses, la persistance des inégalités de genre ne peut être bien comprise. Il en va de même pour les raisons pour lesquelles ces inégalités n'ont pas été corrigées dans la pratique par les politiques, les lois, les budgets et les programmes qui, en apparence, visent à éliminer la discrimination fondée sur le genre. La négligence observée dans les politiques des hiérarchies de pouvoir qui alimentent les inégalités de genre freine l'avancée mondiale pour atteindre l'ODD 5 sur l'égalité des genres³¹. Les préoccupations sexistes ne sont ainsi que très peu intégrées dans les autres ODD. Par conséquent, les inégalités continuent de progresser d'une manière sans précédent, et ce, au détriment de tous.

« Nous voulons des lois et des programmes qui reconnaissent nos particularités en tant que filles et femmes et qui nous protègent en assurant l'égalité »

Giovanna, enfant, Brésil

Les filles agissent pour revendiquer leurs droits

Les filles sont les mieux placées pour juger de leurs propres expériences, priorités et besoins. Elles connaissent mieux que quiconque leurs besoins pour survivre et s'épanouir. Pourtant, des filles du monde entier sont encore tenues à l'écart des décisions qui les concernent directement : leurs besoins restent ainsi invisibles et leurs voix ignorées.

Les filles rencontrent des obstacles distincts relatifs à l'âge et au genre qui limitent leur capacité à participer à la prise de décisions. Dès leur plus jeune âge, les filles sont largement découragées d'exprimer leurs opinions. Leurs familles les dissuadent régulièrement de poursuivre une carrière politique et de s'engager dans des espaces publics de prise de décision, des actions que l'on considère généralement comme « réservées aux hommes » dont les « dirigeants compétents » sont souvent définis d'un point de vue patriarcal et selon des caractéristiques traditionnellement masculines. Leur mobilité risque d'être réduite et leur accès à des espaces publics réduit. Les femmes à la tête des postes de direction

de premier plan, telles que les défenseuses des droits humains, se heurtent régulièrement à l'isolement social, au harcèlement et à la violence.³² Rares sont les modèles de femmes fortes au centre du pouvoir, des sources d'inspiration pour les filles, qui occupent des postes de direction dans la sphère publique et dans les secteurs essentiels de l'information et de l'économie.

L'adolescence est une période déterminante dans la vie d'une femme, cruciale pour le bon développement des sentiments de confiance et d'estime de soi. Le développement de la participation citoyenne et des compétences de leadership politique dès l'enfance pose les bases des qualités de direction dans les sphères économiques et politiques à l'âge adulte.

Lorsque l'on encourage les filles à être actives dans les sphères citoyenne et politique, elles acquièrent souvent les compétences dont elles ont besoin pour opérer un changement positif dans leur famille et leur communauté. Les filles sont un puissant catalyseur pour un monde plus égalitaire.³³ Leurs voix et expériences constituent des contributions essentielles aux échanges citoyens et politiques à tout niveau, que ce soit dans le cadre de commissions scolaires locales ou de processus décisionnels nationaux. Soutenir la participation citoyenne et politique des filles est primordial pour garantir la résilience et la durabilité des communautés au sein desquelles les garçons, tout comme les adultes, comprennent qu'il est normal que les filles participent.

Intégration de la dimension de genre pour faire avancer les droits des filles

Pour faire de l'égalité des genres et des droits des filles une réalité, les politiques publiques doivent intégrer la dimension de genre dans tous les secteurs et offrir suffisamment de ressources et la possibilité pour la mettre en œuvre de manière efficace. Les politiques ont des répercussions différentes sur les filles et les garçons, sur les femmes et les hommes et sur les personnes aux diverses identités sexuelles. Les besoins de ces groupes varient également et peuvent nécessiter des politiques différentes. Les modalités de conception, d'examen et de mise en œuvre des politiques peuvent perpétuer ou au contraire éliminer les inégalités de genre et les déséquilibres de pouvoir, ce qui est fondamental pour les filles et les femmes.

Considérations principales pour l'intégration de la dimension de genre dans les politiques publiques :

- Commencer par mener une analyse différenciée tenant compte du genre et de l'âge afin de mieux comprendre les différences économiques et sociales entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes et les personnes aux diverses identités sexuelles. Utiliser cette analyse pour exposer les implications éventuelles en termes de genre et d'âge des politiques publiques qui peuvent sembler neutres à première vue. Une telle analyse peut permettre de tenir compte des expériences et des valeurs de plusieurs groupes, ainsi que des multiples formes d'exclusion chez les enfants, en particulier les filles, présentes dans chaque société.
- Comprendre comment les politiques peuvent perpétuer ou aggraver les rôles et les stéréotypes prédominants chez les filles, les garçons et les personnes aux diverses identités sexuelles, et comment elles peuvent influencer involontairement les rôles basés sur le genre et les relations au sein des foyers.
- Réfléchir aux raisons pour lesquelles les institutions publiques négligent potentiellement les enfants et la question du genre et comment cette négligence peut avoir une incidence sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. Dans un contexte politique, les décideurs doivent rechercher et écouter l'opinion et le discours des filles et des jeunes femmes pour faire avancer les droits des filles et l'égalité des genres. Pour atteindre cet objectif, les établissements de service public devront bien souvent modifier radicalement leurs méthodes de travail et renforcer leurs propres capacités d'intégration des considérations de genre dans leurs programmes.
- S'assurer que les secteurs adoptent une budgétisation sensible au genre et à l'âge, ainsi qu'une évaluation et un suivi des conséquences des projets conçus et des décisions budgétaires sur différents groupes de filles et de femmes. Lier la budgétisation publique au financement et à la capacité d'amélioration de la collecte et de la ventilation des données, y compris en fonction de l'âge, du genre et d'autres caractéristiques identitaires.

Exemples d'interventions politiques

Voici quelques exemples d'interventions politiques spécifiques ayant une incidence confirmée ou prometteuse sur le renforcement des droits des filles et la défense de l'égalité des genres :

- La politique nationale du Rwanda contre la violence sexiste dont l'objectif est de lutter contre cette forme de violence grâce à la mise en œuvre d'une stratégie multisectorielle comprenant la prévention, la sensibilisation de la communauté, la protection et le traitement des victimes. Elle est soutenue par des réformes juridiques et le Gender Monitoring Office (Bureau pour le suivi de l'égalité des genres). Les organismes gouvernementaux du Rwanda doivent fournir une Déclaration de budgétisation sensible au genre dans le cadre de leurs demandes de financement.³⁴
- Les programmes de transferts monétaires dans des pays comme le Mexique ou le Malawi, qui ont montré une amélioration de la santé sexuelle et reproductive des filles, notamment en augmentant le taux de fréquentation scolaire et en réduisant l'exposition aux pratiques sexuelles à risque et à la violence. De telles politiques de protection sociale peuvent également empêcher les mariages précoces, en particulier lorsqu'elles sont associées aux activités relatives aux compétences pratiques.³⁵
- Les mesures qui renforcent la sensibilisation des élus locaux et des parlementaires quant à l'intégration de la dimension de genre dans la prise de décision. Elles peuvent être basées sur l'utilisation des cartes de pointage des jeunes citoyens qui tiennent compte du genre pour promouvoir des services de base et des initiatives de protection plus inclusifs, comme des centres d'accueil pour filles dans certaines régions de l'Inde.^{36 37}
- Les clubs de filles à l'échelle scolaire et communautaire dans certaines régions d'Asie et d'Afrique. Il a été démontré que ces clubs augmentent les connaissances et la confiance des filles et réduisent les pratiques et attitudes discriminatoires fondées sur le genre, telles que les restrictions de leur mobilité hors du foyer.^{38 39} Ces résultats positifs pourraient être

multipliés grâce aux programmes nationaux instaurés par les gouvernements.

- Bien que la prévalence demeure élevée dans de nombreuses régions d'Afrique et du Moyen-Orient, une baisse considérable des cas de mutilation génitale féminine/excision a été constatée dans certains pays depuis le milieu des années 1990, comme au Kenya et au Libéria.^{40 41} Ces progrès ont été rendus possibles par la réforme de la législation entreprise par les gouvernements, ainsi que par les efforts constants pour impliquer des dirigeants communautaires et religieux et pour informer la population sur les risques pour la santé des femmes et des filles.

- L'approche de planification sectorielle de l'éducation favorisant l'égalité de genre, qui a été mise en place par plusieurs gouvernements africains et qui permet d'identifier et de gérer les obstacles à l'égalité d'accès à l'école et de réussite scolaire des filles et des garçons.⁴²

- La loi type adoptée par la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) sur l'éradication du mariage des enfants et la protection des enfants déjà mariés. Cette loi sert de base aux pays, comme le Mozambique et le Malawi, pour l'examen et le renforcement de leurs cadres juridiques.⁴³ Le suivi a été assuré par des représentants de la SADC, des jeunes, des dirigeants traditionnels et la société civile. Une loi type en matière de lutte contre la violence sexiste dans la région est également en cours d'élaboration.





Appels à l'action : garantir que chaque fille puisse exercer ses droits

À l'aube du 25^e anniversaire de la Déclaration et programme d'action de Beijing, adoptée lors de la quatrième conférence mondiale sur les femmes, l'alliance Joining Forces appelle les gouvernements, partenaires de coopération, acteurs internationaux et régionaux, en coopération avec la société civile à :

- ➔ **Soutenir et encourager les filles et les jeunes femmes à participer en toute sécurité et de manière significative à la vie politique et aux processus décisionnels à tous les niveaux et dans tous les contextes, et veiller à ce que les voix des filles soient entendues**, notamment en proposant des mécanismes et des plateformes sûrs et entièrement accessibles à toutes les filles désireuses de se regrouper et d'exprimer leurs points de vue et perspectives. Par conséquent, la budgétisation participative, l'élaboration de politiques et les examens des programmes doivent tenir compte de la question du genre.
 - qui soutiennent systématiquement la participation active des filles.
- ➔ **Ratifier entièrement tous les instruments internationaux, y compris les protocoles facultatifs, qui garantissent l'exercice des droits des filles** et retirer toute réserve de traités affaiblissant l'engagement national en faveur du renforcement des droits humains des filles.
- ➔ **Identifier, contester et modifier les lois patriarcales et les normes sociales néfastes** en vue de transformer les facteurs qui limitent le potentiel des filles et qui sont responsables des violations de leurs droits.
- ➔ **Fournir les ressources et l'expertise nécessaires pour veiller à ce que tous les programmes et toutes les politiques, lois et pratiques administratives reposent sur l'égalité de genre en théorie comme en pratique**, et prendre en compte l'ensemble des droits et des besoins spécifiques des enfants en tant qu'individus différenciés par leur genre, leur âge et d'autres caractéristiques identitaires. Les gouvernements doivent également créer des organismes indépendants d'examen et de suivi des questions de genre pour toutes les politiques
 - qui soutiennent systématiquement la participation active des filles.
- ➔ **S'assurer que les politiques du gouvernement, la coopération au développement et les programmes nationaux et internationaux en matière d'interventions humanitaires adoptent une approche fondée sur les droits humains pour prôner l'égalité de genre dans tous les domaines d'intervention. Cette approche doit être centrée sur les filles et les femmes les plus défavorisées et marginalisées et celles qui courent le plus de risques en raison des crises humanitaires et environnementales.**
 - L'analyse et la prise en compte des causes profondes et des facteurs structurels de toutes les formes existantes de discrimination sexiste entrent également dans le cadre de cette approche.
- ➔ **Mettre fin à toutes les formes de violence sexuelle et sexiste et de discrimination dont sont victimes les filles, notamment les mariages précoces, les autres types d'union forcée et la pratique de mutilations génitales féminines/excisions**, en investissant dans des solutions fiables qui tiennent compte des causes profondes de ces violations des droits humains. Ces solutions comprennent la mise en œuvre de réglementations efficaces et la transformation des normes sociales néfastes par le biais d'une collaboration avec les dirigeants locaux, les filles et les femmes activistes, et d'une participation des garçons et des hommes aux actions durables pour le changement. Une amélioration des services et du soutien apporté est également nécessaire pour les filles déjà mariées, les jeunes mères et leurs enfants.

Investir de manière adéquate et systématique dans les droits des filles, par exemple :

- ➔ Augmenter le financement public pour **garantir à tous les adolescents et les jeunes, en particulier les filles, l'accès aux services, à une éducation et aux informations complètes (et adaptées à l'âge) en matière de santé sexuelle et reproductive**, y compris dans des contextes de crise humanitaire et environnementale.
- ➔ **Mettre en œuvre des programmes de sensibilisation aux questions de genre** pour tous les décideurs du secteur public en vue de renforcer les capacités locales et nationales et d'utiliser de manière constante la terminologie et les procédures qui prônent et ne dévalorisent pas les droits des filles et l'égalité des genres.
- ➔ **Mettre délibérément l'accent sur les droits et les besoins des filles et y accorder des financements adéquats dans l'ensemble du secteur public, que ce soit lors d'interventions humanitaires et pour le développement ou lors de l'élaboration,**

l'amélioration et l'analyse des données et de la recherche. Veiller à ce que l'élaboration et le suivi des politiques publiques, le compte rendu des progrès accomplis quant à l'atteinte des ODD à l'échelle nationale, ainsi que le compte rendu pour les organes créés par des traités relatifs aux droits humains soient ventilés selon le genre, l'âge, les contextes sous-nationaux, le handicap et d'autres caractéristiques identitaires afin de représenter les besoins spécifiques des filles en tant qu'individus ou en tant que groupe largement « laissé pour compte ».

- ➔ **Mettre en place des systèmes éducatifs et d'informations communautaires qui visent à transformer les relations hommes-femmes**, notamment en éliminant la violence et les stéréotypes sexistes présents à l'école et en introduisant un programme sensible au genre, grâce à l'introduction d'installations sanitaires dans les écoles et à la diffusion d'informations destinées aux filles concernant la menstruation et la contraception adaptées à leur âge.

NOTES

- 1 <https://data.unicef.org/topic/child-protection/child-marriage/>
- 2 <http://uis.unesco.org/fr/news/263-millions-denfants-et-de-jeunes-ne-sont-pas-scolarises>
- 3 Pour cette section, consulter les documents de référence suivants : Child Rights Now!, Une deuxième révolution : 30 ans de droits de l'enfant et un programme inachevé, chap. 2.1 et encadré 5), 2019 ; et Plan international, « The Girls' Plan: Removing Roadblocks on a girl's path to power, freedom and equality », 2019
- 4 Rafferty, J. « Gender Identity Development in Children », 2018 site Web healthychildren.org. Disponible à l'adresse : <https://www.healthychildren.org/English/ages-stages/gradeschool/Pages/Gender-Identity-and-Gender-Confusion-In-Children.aspx>
- 5 Bian, L., Leslie, S.J., Cimpian, A., « Gender stereotypes about intellectual ability emerge early and influence children's interest », Science, vol. 355, édition 6323, 27 janvier 2017, p. 389-391, DOI : 10.1126/science.aah6524. Disponible à l'adresse : <http://science.sciencemag.org/content/355/6323/389>
- 6 Pour obtenir un exemple, consulter le document du UNFPA, Son Preference and Daughter Neglect in India: what happens to living girls?, 2007
- 7 UNESCO, « 263 millions d'enfants et de jeunes ne sont pas scolarisés », article de presse, 2016. <http://uis.unesco.org/fr/news/263-millions-denfants-et-de-jeunes-ne-sont-pas-scolarises>
- 8 UNICEF, Harnessing the Power of Data for Girls: Taking stock and looking ahead to 2030, New York, 2016 : UNICEF. Disponible à l'adresse : <https://www.unicef.org/gender/files/Harnessing-the-Power-of-Data-for-Girls-Brochure-2016-1-1.pdf>. Consulter également le document : Chutel, L., « The gender gap starts with girls spending 160 million more hours on household chores », site Web Quartz Africa, 12 octobre 2016
- 9 Save the Children, Les nombreux visages de l'exclusion, 2018
- 10 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Female Genital Mutilation/Cutting: A global concern, UNICEF, New York, 2016 ; Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Mutilations génitales féminines/excisions : aperçu statistique et étude de la dynamique des changements, UNICEF, New York, 2013.
- 11 Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Cachée sous nos yeux : Une analyse statistique de la violence envers les enfants, UNICEF, New York, 2014
- 12 Pour obtenir un exemple, consulter le document : USAID (n.d.) Unsafe Schools: A Literature Review of School-Related Gender-Based Violence in Developing Countries, Rapport. Disponible à l'adresse : https://hivhealthclearinghouse.unesco.org/sites/default/files/resources/unsafe_schools_literature_review.pdf
- 13 Consulter le site Web <https://plan-uk.org/act-for-girls/street-harassment>
- 14 Malgré les progrès mondiaux, plus de 150 millions de filles supplémentaires seront mariées avant d'avoir fêté leurs 18 ans d'ici à 2030. (UNICEF, « Fast Facts: 10 Facts Illustrating why We Must #EndChildMarriage », février 2019).
- 15 <https://data.unicef.org/topic/child-protection/child-marriage/>
- 16 Organisation mondiale de la Santé, « Adolescent Pregnancy », 2014. Disponible à l'adresse : http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/112320/WHO_...jsessionid=8732EBB21EE8C-239FF5B6DB9E6EEEE28?sequence=1
- 17 Organisation mondiale de la Santé (OMS), « La grossesse chez les adolescentes. Principaux faits », 2018. Disponible à l'adresse : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/adolescent-pregnancy>
- 18 Groupe de la Banque mondiale, « Éduquer les filles, c'est transformer

- des vies », Aperçu, 2016. Disponible à l'adresse : <http://documents.worldbank.org/curated/en/898091467993505902/pdf/98450-FRENCH-BRI-PUBLIC-Box393207B-04-WB-Reaching-Girls-Transforming-Lives.pdf>
- 19 Banque mondiale, Rapport Banque mondiale/ICRW : La pratique des mariages précoces coûtera des milliards de dollars aux pays en développement d'ici 2030, juin 2017. Lien de la Banque mondiale.
 - 20 OMS (n.d.) « Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes. La violence exercée par un partenaire intime ». Site de l'OMS. Disponible à l'adresse : https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/86232/WHO_RHR_12.36_fre.pdf?sequence=1
 - 21 Haberland, N.A., McCarthy, K.J., Brady, M. (2018) « A Systematic Review of Adolescent Girl Program Implementation in Low- and Middle-Income Countries: Evidence Gaps and Insights ». *Journal of Adolescent Health*, 63(1):18-31. doi : 10.1016/j.jadohealth.2017.11.294. Publication électronique du 9 février 2018.
 - 22 Guttmacher Institute (2017) « Vue d'ensemble : Investir dans la contraception et la santé maternelle et néonatale ». Disponible à l'adresse : <https://www.guttmacher.org/fr/fact-sheet/adding-it-up-contraception-mnh-2017>
 - 23 Pour plus de références, consulter le document à l'adresse : <https://www.advocatesforyouth.org/wp-content/uploads/storage/advfy/documents/cse-myths-and-facts.pdf>
 - 24 Consulter le document de la Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde : Emplois, 2013 ; et le document de l'Organisation internationale du Travail (OIT), Young and female – a double strike? Gender analysis of school to work transition surveys in 32 developing countries, Rapport, OIT et MasterCard Foundation, 2016.
 - 25 UIT, « L'UIT crée un portail web Les jeunes filles dans le secteur des TIC », communiqué de presse, 24 janvier 2012. Disponible à l'adresse : https://www.itu.int/net/pressoffice/press_releases/2012/06-fr.aspx
 - 26 OIT, « World Employment Social Outlook », tableau 3.6, 2019
 - 27 Consulter le document : ONU Femmes, « Women in Crisis—vulnerable to risk, vital to recovery », article, 7 avril 2017 Disponible à l'adresse : <https://www.unwomen.org/en/digital-library/multimedia/2017/8/photo-women-in-crisis>; et FNUAP, « 10 things you should know about women and the world's humanitarian crises », article, 23 mai 2016. Disponible à l'adresse : <https://www.unfpa.org/fr/node/14963>
 - 28 Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Global Report on Trafficking in Persons, 2018
 - 29 Silvia Guglielmi et Nicola Jones, The invisibility of adolescents within the SDGs, Gender and Adolescence Global Evidence (GAGE), Note d'orientation, 2019
 - 30 Plan International, Brookings Institution et UNICEF, Girls' Education in Climate Strategies: Opportunities for improved policy and enhanced action in Nationally Determined Contributions, Global Economy and Development, Document de travail 133, 2019
 - 31 Consulter les analyses de données et les scores de l'indice du genre relatif aux ODD sur le site Equal Measures 2030 (2019)
 - 32 HCDC, UN Special Rapporteur on Human Rights Defenders' report on Women Human Rights Defenders, 2019
 - 33 Consulter les profils des ambassadrices de Save the Children à l'adresse : <https://campaigns.savethechildren.net/girls>
 - 34 Consulter le document suivant : Roberte Isimbi et al, GAGE Digest, Policy and legal analysis notes: Rwanda, Overseas Development Institute, 2018
 - 35 Jones, N and Presler-Marshall, E, Achieving social protection for all adolescents: how can a gender norms lens support more effective programming?, Note d'orientation, ODI/GAGE, 2019
 - 36 Consulter le site : <https://cergnyc.org/scorecards>
 - 37 Consulter le rapport de Plan International, En danger dans la Ville, 2018 <https://plan-international.org/unsafe-city>
 - 38 Marcus, R, et al, Girls's clubs, life skills programmes and girls's well-being outcomes, analyse méthodique de GAGE, ODI, 2017
 - 39 Consulter le document Study of the Girls' Network MILAVF in Nicaragua, Save the Children, 2018
 - 40 Ngianga-Bakwin, K, et al, « Secular trends in the prevalence of female genital mutilation/cutting among girls: a systemic analysis », *BMJ Global Health*, volume 3, édition 5, 2018
 - 41 Consulter les profils des pays ayant une prévalence de mutilations génitales féminines à l'adresse : <https://data.unicef.org/resources/fgm-country-profiles/>
 - 42 Consulter le document : https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/2019-09-ungei-gpe-policy-note-gender-responsive-education-planning_0.pdf
 - 43 Consulter le Guide d'utilisation de la Loi type de la SADC : <https://esaro.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/SADC%20Model%20Law%20Toolkit%20French%20digital.pdf>

Le document intitulé « **Défendre les droits des filles et parvenir à l'égalité des genres** » a été élaboré par Child Rights Now!, une initiative de l'alliance Joining Forces.

Joining Forces est une alliance composée des six plus grandes organisations non gouvernementales (ONG) internationales qui collaborent avec et pour les enfants en vue de renforcer leurs droits et de mettre fin à toute violence à leur égard.

L'élaboration de cette note d'orientation a été coordonnée par Richard Morgan, membre de Plan International, au nom et avec le soutien des six organismes de l'alliance Joining Forces. Nous souhaitons remercier tout particulièrement les collègues de Save the Children International et le bureau de Joining Forces qui ont été d'un soutien précieux.

www.child-rights-now.org

